



CONSEIL MUNICIPAL
CE 1^{er}. février 2011

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Duparquet tenue à la salle du conseil de la Ville de Duparquet, le 1^{er}. février 2011 à 19h.

Présents :	M.	Gilbert Rivard	Maire
	Mme.	Guandalina Coté	Conseillère no. 1
	M.	Jacques Gilbert	Conseiller no. 3
	M.	Éric Savard	Conseiller no. 4
	M.	Laurent Boudon	Conseiller no.5
	Mme.	Danielle Matte	Conseillère no. 6

Monsieur Gilbert Rivard préside la séance tandis que monsieur Jacques Taillefer agit comme secrétaire.

Le quorum étant satisfait, le président déclare la séance ouverte à 19h00.

Rés.016-2011

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Sur proposition de monsieur le conseiller Éric Savard appuyé par madame la conseillère Guandalina Coté, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que ci-dessous.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Mardi, le 1^{er}. février 2011 – 19h00
Salle du conseil – Hôtel de ville de Duparquet

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès verbal de la réunion régulière du 11 janvier 2011.
4. Dépôt de document
 - 4.1. Suivi budgétaire
5. Correspondance
 - 5.1. Fondation Canadienne du rein

- 5.2. Municipalité de Tachereau
- 5.3. Demande de changement de dénomination – Commission de toponymie
- 5.4. Programme Emploi Canada Été

- 6. Suivi
 - 6.1. Forage dans le lac Duparquet – Minière Globex

- 7. Adoption des comptes
- 8. Rapport des membres du Conseil
- 9. Affaires courantes :
 - 9.1. Politique de non-violence verbale et/ou physique
 - 9.2. Règlement modifiant le Règlement 231 sur les règles de lotissements, le Règlement 232 sur les règles de constructions et le Règlement 233 sur les règles de zonage.
 - 9.3. Forêt de proximité – Demande au Ministère des Ressources naturelles et de la Faune.
 - 9.4. Projet Parc École
 - 9.5. Permanence du Directeur général

- 10. Parole au public
- 11. Divers
 - 11.1. Fondation des maladies du cœur du Québec

- 12. Levée de la réunion

Rés. 017-2011

ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU 11 JANVIER 2011.

Les conseillers (ères) de la municipalité ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture et, sur proposition de madame la conseillère Guandalina Coté, appuyé par madame la conseillère Danielle Matte, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 11 janvier 2011.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Le Directeur général remet aux membres présents une copie des états financiers au 1^{er} février 2011.

CORRESPONDANCE

Rés. 018-2011

Fondation Canadienne du rein – Section Abitibi-Témiscamingue

ATTENDU QUE la Fondation canadienne du rein – section Abitibi-Témiscamingue est un organisme à but non lucratif qui vient en aide aux résidents de l'Abitibi-Témiscamingue et qui doit procéder à des levées de fonds afin de financer ses activités;

ATTENDU QUE la fondation tiendra sa campagne de financement dans la semaine du 21 mars au 2 avril 2011

Proposée par madame la conseillère Danielle Matte et secondé par monsieur le conseiller Éric Savard et unanimement résolu d'accorder un droit de passage à l'organisme afin qu'il puissent faire des activités de porte à porte pour donner de l'information à la population et la solliciter dans le cadre de leurs activités.

Rés. 019-2011

Municipalité de Taschereau

ATTENDU QUE la scierie de Tembec inc. de Taschereau est fermée pour une période indéfinie depuis le 23 octobre 2009;

ATTENDU QUE la scierie de Taschereau employait une centaine de travailleurs à sa fermeture en 2009, provenant en grande partie de la MRC d'Abitibi-Ouest;

ATTENDU QUE les craintes des gens du secteur de Taschereau à l'effet que la Compagnie Tembec inc. ferme définitivement l'usine de Taschereau, éliminant des emplois dans la MRC d'Abitibi-Ouest et que la compagnie demande par la suite le transfert des approvisionnements forestiers de Taschereau vers les usines en dehors de notre MRC;

Proposée par monsieur le conseiller Éric Savard et secondé par madame la conseillère Danielle Matte et unanimement résolu d'appuyer la Municipalité de Taschereau dans sa demande au Ministre des Ressources naturelles et de la Faune, de ne pas transférer le contrat d'approvisionnement forestier de l'usine de Tembec inc. situé à Taschereau vers d'autres usines de l'entreprise, afin que l'usine de Taschereau puisse reprendre ses activités.

Rés. 020-2011

Demande de changement de dénomination – Commission de toponymie

ATTENDU QU'UN citoyen s'est adressé à la Commission de toponymie en vu du changement de la dénomination du Ruisseau Duparquet en Ruisseau Gauthier;

ATTENDU QUE le citoyen demande également que la Commission nomme une pointe donnant sur le lac Duparquet au nom de sa famille qui à toujours habité cette pointe, soit la Pointe Mongrain;

ATTENDU QUE la Ville de Duparquet n'a aucune objection à ce changement de nomination du fait que le nom « Ruisseau Gauthier » est bel et bien une dénomination en usage par la population;

ATTENDU QUE la Ville de Duparquet n'a aucune objection à souligner la présence de la famille Mongrain sur son territoire en nommant la pointe désignée;

Proposée par madame la conseillère Guandalina Coté et secondé par monsieur le conseiller Éric Savard et unanimement résolu d'appuyer la demande de

changement de nom du « Ruisseau Duparquet » en « Ruisseau Gauthier » et de nommer la pointe désignée sur la carte ci-jointe en « Pointe Mongrain ».

Rés. 021-2011

Programme Emploi Canada Été

ATTENDU QUE le Gouvernement du Canada par le biais de son programme « Emploi Canada Été » permet aux étudiants et étudiantes de se trouver un emploi pour la période estivale;

ATTENDU QUE la Ville de Duparquet a des besoins spécifiques de personnel pour la période estivale et qu'elle désire appuyer les démarches de persévérances scolaire d'un étudiant;

Proposée par monsieur le conseiller Éric Savard et secondé par monsieur le conseiller Laurent Bourdon et unanimement résolu d'appuyer la demande de contribution financière dans le cadre de du programme « Emploi Canada Été » et de désigner le Directeur général, Jacques Taillefer, comme personne autorisé à signer tout document relatifs à cette demande.

SUIVI

Minière Globex

Le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs ont avisé la ville que la Minière Globex avait reçu une autorisation de forage dans le lac Duparquet afin de « réaliser dur glace 2 trous de forage d'une profondeur de 125 m dans un rayon de 200m sur le lac Duparquet. »

Rés.007-2011

ADOPTION DES COMPTES

Proposé par madame la conseillère Danielle Matte et secondé par madame la conseillère Guandalina Coté, il est unanimement résolu que les comptes ci-dessous soient acceptés et payés.

COMPTES À PAYER EN JANVIER 2011

Fournisseur	Description	Code budgétaire	MONTANT
Comptes de DÉCEMBRE 2010			
Jean-Guy Roy - Entrepreneur	Niveleuse chemins 2010	02-320-00-521-00	1 124,24 \$
Ass. Des chefs incendies	Cotisation 2011	02-220-00-494-00	220,11 \$
CAUAT	Facturation annuelle 2011	02-220-00-494-00	522,84 \$
Distribution PRAXAIR	Renouvellement de bail	02-413-00-521-00	529,38 \$
Distribution PRAXAIR	Location de bouteilles	02-413-00-521-00	39,28 \$
Groupe Conseil TRAME	Réfection de l'Hôtel de ville	02-190-00-419-00	564,38 \$

VISA Desjardins Affaires	Renouvellement VISA	02-130-00-494-00	49,67 \$
Quincaillerie Palmarolle	Support Pieux et corrections	02-3200052100	16,25 \$
Total comptes de déc. 2010			3 066,15 \$
Comptes de JANVIER 2011			
Abinord	Phare	02-220-00-525-00	25,31 \$
Alain Gagné	Déneigement - Janvier 2011	02-330-00-443-00	1 634,83 \$
ADMQ	Formation gestion de contrat	02-130-00-454-00	262,03 \$
ADMQ	Abonnement et assurances	02-130-00-454-00	585,13 \$
BURO Concept	Article de bureau	02-130-00-670-00	120,77 \$
BURO Concept	Article de bureau	02-130-00-670-00	145,79 \$
BURO Concept	Articles pour élections	02-140-00-670-00	6,14 \$
CIA Informatique	Matériel de bureau	02-130-00-670-00	300,77 \$
CIA Informatique	Matériel de bureau	02-610-00-670-00	125,31 \$
CIB	Soutien technique et télé.	02-130-00-414-00	2 329,77 \$
COMBEQ	Abonnement	02-610-00-494-00	290,51 \$
Fond de l'information	Avis de mutation	02-150-00-417-00	3,00 \$
Garage Martin Macameau	Essence	02-320-00-631-00	101,01 \$
Garage Martin Macameau	Entretien pick-up	02-320-00-525-01	363,61 \$
Garage Martin Macameau	Entretien pick-up	02-330-00-525-01	227,85 \$
Garage Martin Macameau	Essence	02-320-00-631-00	106,00 \$
Garage Martin Macameau	Pneu	02-320-00-525-01	76,70 \$
Garage Lacroix	Phare	02-220-00-525-00	22,77 \$
Gilbert Rivard	Déplacements	02-110-00-310-00	89,60 \$
Gilbert Rivard	Déplacements	02-110-00-346-00	11,95 \$
Groupe CCL	Comptes de taxe - Formulaire	02-130-00-670-00	279,30 \$
Groupe CCL	Fourniture pour élections	02-140-00-670-00	1 194,89 \$
Groupe CCL	Permis	02-610-00-670-00	381,65 \$
Jacques Taillefer	Déplacements	02-130-00-310-00	33,60 \$
Jacques Taillefer	Achats de pelles - Patinoire	02-701-30-522-00	92,25 \$
Jacques Taillefer	Repas pour élection	02-140-00-670-00	62,00 \$
La Sarre Fleuristes	Fleurs	02-190-00-493-00	45,01 \$
Les industries Blais	Raccordement	02-413-00-521-00	382,18 \$
M. Roy Électrique	Éclairage des rues	02-340-00-521-00	987,56 \$
M. Roy Électrique	Installation chauffage CLSC	02-130-00-522-00	385,35 \$
Multilab	Test - Eau potable	02-413-00-453-00	13,67 \$
Multilab	Test - Eaux usées	20-414-00-453-00	253,26 \$
Multilab	Test - Eaux usées	20-414-00-453-00	155,39 \$
Multilab	Test - Eaux usées	20-414-00-453-00	15,27 \$
Multilab	Test - Eau potable	02-413-00-453-00	57,59 \$

Multilab	Test - Eaux usées	20-414-00-453-00	57,54 \$
Portes commerciales VD	Clés	02-130-00-522-00	67,22 \$
Pétrolière Harricana	Huile à chauffage - Garage	02-320-00-632-00	602,66 \$
Pétrolière Harricana	Diésel	02-330-00-631-00	645,58 \$
Pétrolière Harricana	Huile à chauffage - Biblio	02-702-30-632-00	466,94 \$
Pétrolière Harricana	Huile à chauffage - Centre loisir	02-701-20-632-00	920,69 \$
Québec Municipal	Adhésion annuelle	02-130-00-494-00	182,28 \$
Quincaillerie Palmarolle	Achats pour CLSC	02-130-00-522-00	209,17 \$
Quincaillerie Palmarolle	Bacs bleu pour remplacement	02-452-10-446-00	111,64 \$
Quincaillerie Palmarolle	Matériel pour patinoire	02-701-30-521-00	42,18 \$
Raymond Bérubé	Réparation fossée - Ch. Baril	02-320-00-521-00	1 697,48 \$
Régie Inter. Roussillon	Service de désincarcération	02-230-00-459-00	222,99 \$
Reseau Biblio	Cotisation 2011	02-702-30-519-00	3 397,74 \$
Serrurier Beauchemin	Porte clés	02-130-00-670-00	1,99 \$
Serrurier Beauchemin	Clés et coupe	02-130-00-517-00	52,41 \$
Société mutuelle de prévention	Gestion de la prévention	02-190-00-412-00	284,81 \$
SPI Sécurité	Trousses de premiers soins	02-220-00-691-00	65,70 \$
SPI Sécurité	Trousses de premiers soins	02-320-00-691-00	185,73 \$
SPI Sécurité	Trousses de premiers soins	02-414-00-891-00	65,70 \$
Sun Média	Avis de règlements	02-140-00-340-00	410,13 \$
Ville de La Sarre	License de radio	02-220-00-331-00	156,18 \$
Ville de La Sarre	Entretien équipements	02-220-00-526-00	112,88 \$
Jessica Roy	Produit de nettoyage	02-701-20-660-00	48,37 \$
Total comptes de jan.2011			21 175,83 \$
Comptes Quote Part MRC 2011			
	Législatif	02-110-00-951-00	602,22 \$
	Administration générale	02-190-00-951-00	1 771,84 \$
	Aménagement et urbanisme	02-610-00-951-00	2 101,62 \$
	Plan de gestion	02-190-00-951-00	585,83 \$
	Cours d'eau	02-610-00-951-01	88,08 \$
	Sécurité publique - Incendies	02-220-00-951-00	1 229,01 \$
	Fôret - Géomatique	02-610-00-951-01	376,90 \$
	Évaluation TAJ et Régie	02-150-00-417-00	8 848,44 \$
	Évaluation - Équil. Et maintien	02-150-00-951-00	2 927,50 \$
	CLD - Développement	02-621-00-951-00	1 452,39 \$
	CLD - Tourisme	02-622-00-951-00	659,88 \$
	CLD - Montant additionnel	02-610-00-951-01	327,14 \$
	D.D. Opération et transport	02-451-10-951-00	3 676,66 \$
	D.D. Élimination	02-451-10-951-00	7 641,33 \$

	M.S. Opération et transport	02-452-10-951-00	1 091,36 \$
	M.S. Tri et conditionnement	02-452-10-951-00	1 077,03 \$
	Matériaux secs	02-452-10-951-00	278,55 \$
	CMVR Remboursement capital	02-451-10-951-00	324,16 \$
	CMVR Remboursement capital	02-452-10-951-00	324,16 \$
	CVMR Intérêts dette long terme	02-921-00-880-00	573,51 \$
	Total Quote part MRC		35 957,61 \$
	-		
	TOTAL		60 199,59 \$

RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL

Les interventions des membres du conseil portent sur :

- Le carnaval.

AFFAIRES

Rés. 023-2011

Politique de non-violence verbale et/physique

ATTENDU QUE la Ville de Duparquet reconnaît aux citoyens le droit d'obtenir des renseignements clairs de la part des Élus et des fonctionnaires;

ATTENDU QUE la Ville de Duparquet reconnaît aussi que les citoyens peuvent exprimer civilement leur désaccord face aux décisions prises par le Conseil et appliquées par les fonctionnaires;

Proposée par monsieur le conseiller Éric Savard et secondé par madame la conseillère Danielle Matte et unanimement résolu que la Ville de Duparquet adopte la « Politique à l'égard des toute situation d'agressivité, d'intimidation et de menace ».

Rés. 024-2011

Règlement modifiant le Règlement 231 sur les règles de lotissements, le Règlement 232 sur les règles de constructions et le Règlement 233 sur les règles de zonages

ATTENDU QUE la Ville de Duparquet désire mettre à jour ses règlements sur le lotissement, la construction et le zonage;

ATTENDU QUE la Ville de Duparquet a donnée avis de motion à sa séance régulière du 11 janvier 2011

Proposée par monsieur le conseiller Jacques Gilbert et secondé par monsieur le conseiller Éric Savard et unanimement résolu d'adopter le Règlement 01-2011 « Règlement modifiant le Règlement 231 sur les règles de lotissements, le Règlement 232 sur les règles de constructions et le Règlement 233 sur les règles de zonages.

Rés. 025-2011

Forêt de proximité – Demande au Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

ATTENDU QUE le Gouvernement du Québec a adopté, en mars 2010, la « Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier »;

ATTENDU QUE en vertu de cette loi, le ministre peut délimiter des forêts de proximité, cette délimitation étant à l'intérieur ou à l'extérieur des unités d'aménagement forestier, et conclure des ententes de délégation de gestion des forêts de proximité;

ATTENDU QUE au 1^{er}. avril 2013 toutes les conventions d'aménagement forestiers seront résiliées;

ATTENDU QUE le ministère des Ressources naturelles et de la Faune élabore présentement une politique définissant les critères de délimitation et de sélection des forêts de proximité, ainsi que les modalités de délégation de gestion inhérentes;

Proposée par monsieur le conseiller Laurent Bourdon et secondé par madame la conseillère Guindalina Coté et unanimement résolu de demander au ministre des Ressources naturelles et de la Faune d'accorder à la Ville de Duparquet une entente de délégation de gestion en forêt de proximité à compter du 1^{er}. avril 2013 et comprenant le territoire public de la ville de Duparquet.

Rés. 026-2011

Projet Parc École

ATTENDU QUE la Ville de Duparquet a confirmé, lors de son conseil du 5 octobre 2010, son intention de participer au projet de réaménagement de la cour d'école proposé par le « Groupe OPP » (résolution (169-2010));

ATTENDU QUE suite à une rencontre avec la Direction de l'école concernant le projet la Ville désire définir la forme de sa contribution au projet;

ATTENDU QUE le projet profitera à l'ensemble des jeunes fréquentant l'école du Maillon;

Proposée par madame la conseillère Guandalina Coté et secondé par monsieur le conseiller Jacques Gilbert et unanimement résolu de mandater la Direction générale afin de conclure une protocole d'entente en vu d'assurer la contribution de la Ville de Duparquet dans ce projet à l'intérieur des paramètres suivants : 1 – la contribution en argent sera d'un maximum de 10 000\$ dont le décaissement se fera

en deux versement égaux en 2011 et 2012, 2 – une contribution de 10 000\$ en biens et services dont les modalités seront à préciser, 3 – garantir un accès aux jeunes de la Ville de Duparquet en dehors des heures ouvrables de l'école. La Ville entreprendra des pourparlers avec la Municipalité de Rapide-Danseur en vue de leur contribution monétaire au projet en raison de la fréquentation de l'école par les jeunes de leur municipalité.

Rés. 027-2011

Permanence du Directeur général

ATTENDU QUE lors de l'embauche de Monsieur Jacques Taillefer, à titre de Directeur général, Secrétaire-Trésorier, le 26 juillet 2010 une période de probation d'une période de six (6) mois était prévue;

ATTENDU QUE suite à cette période de probation, il a été rencontré, le 25 janvier 2011, par le Maire et un conseiller municipal et que son rendement a répondu aux attentes prévues;

Proposée par monsieur le conseiller Jacques Gilbert et secondé par monsieur le conseiller Laurent Bourdon et unanimement résolu de nommer, Monsieur Jacques Taillefer, à titre permanent dans les fonctions de Directeur Général, Secrétaire Trésorier de la Ville de Duparquet et d'autoriser le maire à signer le contrat de travail de ce dernier.

PAROLE AU PUBLIC

Les interventions du publics ont traités à :

- Les forêts de proximité;
- Les allées de quilles;
- La qualité du déneigement.

DIVERS

Rés. 028-2011

Proclamation de Février, mois du coeur

ATTENDU QUE la Fondation des maladies du cœur du Québec demande aux municipalités et villes du Québec de s'associer à sa campagne de prévention en proclamant « Février 2011 est le mois du cœur »;

Proposé par madame la conseillère Guandalina Coté et secondé par monsieur le conseiller Éric Savard et unanimement résolu de s'associer à la Fondation des maladies du cœur du Québec et de proclamer « Février 2011 est le mois du cœur à la Ville de Duparquet ».

RÉS. 029-2011

LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets ayant été abordés, sur proposition de madame la conseillère Guandalina Coté et secondé par monsieur le conseiller Éric Savard, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 20h11.